

# Conseil Municipal du 19 juin 2014 à 20 H 00.

## Compte rendu

**Présents** E. BAHY, R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, L. GOTTI, J.P. GRUEBER, N. IRENEE, M. HAMELIN, A. ISBLED, M. KROMER, M.A. MANIER, J. PETITJEAN, C. PHILIPPON, S. SANNER.

**Excusée** : C. PHILIPPON

**Secrétaire de séance** : Jacques PETITJEAN

Délibération n° 103/2014

1. **Désignation secrétaire de séance** : Monsieur Jacques PETITJEAN est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 104/2014

2. **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès verbal de la séance du 23 mai 2014 est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications et remarques suivantes :

- Remerciements de Monsieur FESSLER pour le nettoyage « des Bois Sarclés » et du Lotissement.
- **Délibération 94/2014** : il faut lire « Monsieur BAZIN » au lieu de « Madame ». Pour Monsieur écrire « M. » et non pas « Mr » et pour Messieurs « MM. »
- **Délibération 99/2014** : Monsieur FESSLER demande un rectificatif « pour la suppression d'un poste de Rédacteur » : 12 pour et 3 abstentions.
- **Délibération n°99/2014** : il faut lire « il pense » au lieu « il accuse »
- **Délibération n°99/2014** : remplacer « à l'unanimité » par « à la majorité ».
- **Délibération 102/2014** : Ajouter Madame HAMELIN, Monsieur GRISEY et Monsieur GRUEBER.

Délibération n° 105/2014

3. **Procédure de liquidation judiciaire** : Suite à la notification du Tribunal de Commerce de Belfort en date du 22 avril 2014 qui a prononcé la liquidation judiciaire de Madame GARCIA LUMIA Véronique, restauration rapide sur place et à emporter, la Commune procède à l'effacement de la créance déclarée pour un montant de 1 200 € représentant les loyers impayés de la location du local de restauration à la piscine « Béatrice HESS », propriété de la commune d'Etueffont, de novembre 2011 à octobre 2012.

Délibération n° 106/2014

4. **Intégration Résultat SIVOM** : (Ecole, Eglise, Cimetière) Les excédents ont été répartis en fonction du nombre d'habitants : + 102, 49 € pour la section de fonctionnement et +8 511,17 € pour la section d'investissement.

Délibération n° 107/2014

5. **Création Postes de Conseillers Délégués** : A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014, le Conseil Municipal approuve, à 11 voix pour et 3 voix contre, la création de 3 postes de Conseillers Délégués : Monsieur Jean-Paul GRUEBER, chargé de la Vie associative ; Madame Annie ISBLED, chargée du Marché bio et Monsieur Jacques PETITJEAN, chargé de la Communication

Monsieur FESSLER fait remarquer que la création des trois postes de Conseillers Délégués génère une hausse de 10 000 € sur un an (soit 25 % : on passe de 30 000 € à 40 000 €). En outre, 58 % de l'équipe majoritaire se retrouve de fait dans l'exécutif municipal.

Délibération n° 108/2014

6. **Indemnité de Fonction des Conseillers Délégués** : Le Conseil Municipal décide, à 11 voix pour et 3 voix contre, de fixer, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014, le montant des indemnités de fonction des Conseillers Délégués à 4, 96 % de l'indice 1015 soit 565 € / trimestre.

Délibération n° 109/2014

7. **Acquisition parcelles** : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir des parcelles appartenant à la SAFER Bourgogne Franche-Comté, pour une contenance de 8ha 78a 89ca au prix net vendeur de 2 450 € l'hectare, en sus du prix charges accessoires dues à la SAFER.

Délibération n° 110/2014

**8. Surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains ERP** : Le Conseil Municipal décide d'approuver le Projet de convention portant sur la constitution d'un groupement intercommunal de commandes pour faire réaliser des mesures de la qualité de l'air intérieur dans les ERP concernés. (Projet joint)

Délibération n° 111/2014

**9. Groupement de commandes de fournitures et livraisons de signalisations verticales temporaires et permanentes**: Le Conseil Municipal décide d'adhérer au nouveau groupement de commandes du Département pour la fourniture et la livraison de signalisation verticale permanente et temporaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

#### **10. Vente de Bois**

Il reste 14 stères de bois à vendre.

L'Entreprise CENCI nous a acheté 76 m<sup>3</sup> pour la somme de 4597, 97 € TTC.

#### **11. Présentation du SIAGEP 90** (Sommaire)

Monsieur FESSLER a distribué aux élus un document d'information (document joint).

L'Association des Maires a créé le SIAGEP qui regroupe :

- La mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques : taux de subvention pouvant atteindre 80 %.
- Un service informatique : toutes les communes (sauf Belfort) travaillent avec le SIAGEP qui apporte un bon support technique.
- Un service SIG (Service d'Infrastructure Géographique) : la Commune paye une cotisation pour le service « cart@jour » qui devrait être remplacé par un nouveau logiciel.

Le SIAGEP sera sollicité pour travailler dès le mois de septembre sur le projet « Rue de l'Ecole Maternelle ».

Arrivée de Madame Chantal PHILIPPON.

#### **12. Lettre de la Ville de Masevaux** :

Tous les ans, un groupe de personnes commémore le parcours emprunté par les libérateurs : la « Troupe des bataillons de choc » est passée par Etueffont.

Pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération, le Conseil Municipal créera un groupe de travail autour de Monsieur Jacques PETITJEAN, représentant délégué à la défense. Une première réunion se déroulera en juillet.

Un grand spectacle son et lumière, intitulé « Des Flammes .....à la lumière », aura lieu à Verdun fin juin et tous les week-ends de juillet. Deux places gratuites sont disponibles. (Voir document en Mairie).

#### **13. Plan Communal de Sauvegarde**

Le Plan de sauvegarde communal a été élaboré en 2007.

Vu la situation, ce plan communal doit être modifié : lieux à recenser pour regrouper la population en cas de crise urgente, préparer des fiches d'actions (qui fait quoi ?)....

Monsieur le Maire fait appel à candidatures pour occuper les différentes fonctions répertoriées en cas de crise. Le document sera envoyé par messagerie à chaque conseiller afin qu'il ou qu'elle puisse faire acte de candidature sur les différents postes.

#### **14. Questions diverses**

**Bulletin municipal** : L'impression de la revue municipale est terminée. La distribution s'effectuera à partir du lundi 30 juin. Les conseillers seront prévenus par messagerie dès que «les paquets sont prêts» (Revue municipale et revue de la Communauté de Communes).

Association de Service de Repas à Domicile : l'adhésion à l'association entraîne le paiement d'une cotisation. Après un sondage, le système de cotisation par habitant a été retenue, soit pour la Commune d'Etueffont la somme de 525 €.

Syndicat de la Fourrière : Le syndicat présente un déficit lié notamment au problème de prolifération des chats. Il envisage un déménagement au fort de Danjoutin en raison du manque de place dans leurs locaux actuels.

Tarifs Piscine d'Etueffont :

Monsieur KROMER fait un rapide historique sur la création de la Piscine par « l'opération des 1000 piscines ». Le Conseil Général finance à raison de 235 000 € par an, et une partie est à la charge des Communes (220 00€).

Le coût de fonctionnement est important et la remise aux normes de sécurité a accentué cette hausse.

52 000 personnes ont fréquenté la piscine en 2013 (scolaires et extrascolaires). Les tarifs seront diffusés dans le prochain bulletin municipal.

Monsieur Hervé GRISEY présentera à la prochaine séance du Conseil Municipal le rapport annuel du Syndicat des Eaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 07.

Le Maire,



René BAZIN.

